

MINI-ENTREPRISE AU COLLÈGE FERDINAND BUISSON

La Candle Company recycle les bougies usagées

Depuis septembre dernier, 18 élèves de 4^e B font vivre la première mini-entreprise du collège Ferdinand Buisson, à Louviers. Nommée Candle Company, celle-ci recycle les bougies usagées pour en confectonner de nouvelles.

La classe de 4^e B du collège Ferdinand Buisson bûche, depuis le début de l'année, sur leur mini-entreprise*.

Celle-ci est encadrée par trois enseignants : Olivier Jouet (mathématique), Thierry Firmin (technologie) et Cyrille Landomy (documentaliste). « On cherche un concept à fabriquer et on a finalement choisi les bougies », décrit Sullivan, l'un des 18 volontaires de la classe de 25 élèves de 4^e B. Ainsi est née la Candle Company.

Mais l'idée n'est pas venue immédiatement. « On avait aussi pensé à de la customisation de t-shirts, à des portecds et à des sacs. »

Les élèves font tout eux-mêmes

La mini-entreprise a utilisé le réseau personnel des élèves et des enseignants pour collecter des bougies usagées.

Une fois fondues et reconstituées dans des pots de yaourt en verre, celles-ci sont mises en vente. « Un, c'est éco. Deux, ça peut faire gagner de l'argent à la Candle Company »,

remarque Matteo. Les élèves aimeraient notamment avoir la permission de vendre leurs produits sur le marché de Louviers le samedi matin. Les parents sont évidemment mis à contribution également. Thierry Firmin estime qu'une « centaine de bougies peut être produite ».

« C'est la première mini-entreprise du collège Ferdinand Buisson. Les élèves sont satis d'un besoin, celui d'avoir toujours au moins quelques bougies chez soi en cas de coupure de courant, et ils plantent le projet derrière », précise le professeur de technologie. Et son collègue spécialisé dans les mathématiques, par ailleurs professeur principal des 4^e B, d'ajouter : « Ils font vrai-



18 collégiens volontaires de la classe de 4^e B du collège Ferdinand Buisson font vivre la mini-entreprise Candle Company. ©La Dépêche de Louviers - PC

ment tout par eux-mêmes. On est juste là pour les accompagner. Le choix du concept, le logo, le slogan, la vente, tout ça ils l'assurent. »

« Ça nous apprend le travail d'équipe »

Les jeunes semblent enthousiastes. Et ils comprennent bien l'intérêt pédagogique de cette mini-entreprise. « Ça nous permet de mieux communiquer entre nous et ça nous apprend le travail d'équipe »,

glisse Marine. Quentin précise : « Grâce à ça, on a une initiation au monde de l'entreprise. »

Les élèves se répartissent donc les rôles. La fonction du PDG (président-directeur général) est occupée par Léandre et Zoé par exemple. Les autres occupent diverses fonctions dans la vente, la production, le marketing ou le service financier. Car l'argent reste bien le nerf de la guerre.

Au mieux, la mini-entreprise fait des bénéfices. Charge aux élèves, tous sociétaires, de décider comment utiliser cet argent : don à une association, financement d'une sortie scolaire, provision pour la future mini-entreprise ou coup de pouce à la caisse scolaire. Au pire, elle est déficitaire et l'association Entreprendre pour Apprendre vient rééquilibrer les comptes.

Au-delà de l'aspect pédagogique, la mini-entreprise est aussi un excellent moyen pour les enseignants de découvrir leurs élèves sous une autre facette. « Ils sont tous impliqués. Il n'y a quasiment jamais d'absentéisme, alors que cette option d'une heure par semaine n'est pas obligatoire. Et on voit les élèves différemment. »

Son collègue, Thierry Firmin, abonde dans le même sens : « C'est un cadre où des élèves réservés peuvent s'affirmer un peu plus. Leur personnalité se révèle autrement. »

Pierre Choynet
@choisnet_pierre

→ Qu'est-ce que c'est ?

Une mini-entreprise est une entreprise créée et gérée par des jeunes de 13 à 25 ans durant une année scolaire. Objectif : les initier à la vie économique et au monde de l'entreprise. Pour cela, ils alternent les rôles au sein de la mini-entreprise, pour réaliser l'ensemble des tâches : marketing, ressources humaines, service commercial, direction, etc. La mini-entreprise est mise en place en France par l'association Entreprendre pour apprendre.



Les collégiens ont imaginé eux-mêmes le logo de la Candle Company. ©La Dépêche de Louviers - PC

**Votre journal
depuis votre mobile
sans CB**

1,50 €

**La Dépêche
Louviers**

Payez avec
votre facture mobile

SFR
bouygués
orange

eureinfos.fr/journal-numerique-depeche

■ La mini-entreprise Candle Company a un compte Instagram sur lequel trois vidéos ont été publiées : @candlecompanybuisson